



Paris, le 19 octobre 2017

IV^{èmes} JOURNÉES TECHNIQUES NATIONALES

**« Milieux aquatiques :
outils et méthodes pour la connaissance et l'évaluation »**

En 2007, la FNP organisait la 1^{ère} édition des Journées Techniques Nationales, à Saint-Malo, au cours desquelles les personnels techniques des fédérations départementales de pêche, des représentants des collectivités territoriales, des Agences et autres acteurs de l'eau ont pu échanger des savoirs et découvrir des actions réalisées par le réseau associatif pêche impliqué dans l'atteinte des objectifs de bon état écologique des cours d'eau préconisés par l'Europe.

Depuis l'édition 2010 de Lille, consacrée aux PDPG, 7 ans se sont écoulés...

Le Conseil d'administration de la FNP relance la dynamique et souhaite réunir à nouveau l'ensemble de son réseau afin de promouvoir les retours d'expériences, partager les connaissances acquises dans le domaine de la gestion des ressources piscicoles, de la restauration morphologique des milieux aquatiques et échanger sur les problématiques actuelles en confrontant les expériences et ainsi améliorer l'efficacité des interventions.

Ces IV^{èmes} Journées Techniques Nationales permettront également de valoriser et de porter à connaissance le savoir-faire de notre réseau auprès des partenaires, pour mieux les sensibiliser et les mobiliser autour des enjeux majeurs qui nous occupent, notamment à l'aube de l'élaboration du 11^{ème} programme des Agences de l'eau.

Nous tenons d'ores et déjà à remercier celles et ceux d'entre vous qui, grâce à leur intervention, partageront leurs expertises et appuieront ainsi qualitativement cet événement.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de nos sentiments les plus cordiaux et dévoués.

Le Président,

Claude ROUSTAN



CIRCULAIRE RELATIVE A L'ORGANISATION DE LA IV^{ème} EDITION DES JOURNÉES TECHNIQUES NATIONALES

« Milieux aquatiques : outils et méthodes pour la connaissance et l'évaluation »

La présente circulaire doit vous permettre de préparer votre participation aux « IV^{èmes} Journées Techniques Nationales » qui se tiendront les :

Jeudi 30 novembre et vendredi 1^{er} décembre 2017
Grand Amphithéâtre du Muséum national d'Histoire Naturelle
57 Rue Cuvier, 75005 Paris - 01 40 79 56 01

1. INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont à confirmer et renseigner précisément, directement en ligne, *via* le lien www.federationpeche.fr/JTN par lequel vous pourrez également prendre connaissance du programme de ces Journées Techniques Nationales 2017.

Nous vous précisons que le **nombre de participants** (élus, ingénieurs, techniciens, chargés de mission....) est **limité à 3 par structure et dans la limite des places disponibles**.

Ainsi, **nous vous invitons à confirmer rapidement votre présence et au plus tard mardi 31 octobre 2017**. Toute inscription au-delà ne pourra être prise en compte.

2. DEFRAIEMENTS

La Fédération nationale assume financièrement l'entière organisation de l'évènement, dont le cocktail déjeunatoire du jeudi 30 novembre.

Les autres frais inhérents aux déplacements, à l'hébergement et à la restauration restent à la charge des participants et de leur structure.

Nous vous conseillons de procéder au plus vite à vos réservations hôtelières.

3. SECURITÉ

➤ **N'oubliez pas de vous munir de la confirmation d'inscription/participation qui vous sera adressée par la FNPf à l'issue du processus général d'inscription soit début novembre, sans laquelle vous ne pourrez accéder à l'accueil du Grand Amphithéâtre.**

➤ Sur les aspects pratiques, nous nous permettons de vous rappeler que dans le cadre du plan Vigipirate renforcé, **ne sont autorisés dans l'enceinte du Muséum que les contenants de type sacoche de travail, sac à dos. Aucune valise, valisette ou sac à dos de randonnée ne sera accepté à l'intérieur du site**. Nous vous invitons donc à anticiper le stockage de vos bagages à la bagagerie de votre hôtel ou dans votre véhicule.



4. POSTERS

Des posters de présentation d'études et de travaux seront affichés dans la Galerie de Minéralogie et pourront être visités pendant le cocktail déjeunatoire de la première journée.

A cet effet, si vous disposez sur les thématiques des JTN de posters ou roll-up que vous souhaiteriez voir exposés à cette occasion, vos contributions seront les bienvenues.

Le cas échéant, la réglementation impose que les surfaces d'affichage supérieures à 0.5 m² soient ignifugées. Il conviendra donc de vérifier avec votre prestataire que cette obligation est remplie et de lui demander un procès-verbal d'ignifugation, qui pourra être exigé par le Muséum National d'Histoire Naturelle.

5. INFORMATIONS PRATIQUES

Afin de faciliter votre séjour sur Paris, nous joignons à cette circulaire des informations pratiques (plan d'accès au Muséum, parkings, restaurants, services de proximité etc.). Vous pouvez également consulter directement les informations fournies par le site du Muséum National d'Histoire Naturelle : <http://www.mnhn.fr/fr/grand-amphitheatre-museum-0>.